



## Communiqué de presse conjoint MICEPP/MTNRA

### Lancement de la simplification des parcours de l'investisseur, un chantier stratégique du climat des affaires

Rabat, le 28 février 2024

M. Mohcine Jazouli, Ministre délégué auprès du Chef du Gouvernement en charge de l'Investissement, de la Convergence et de l'Évaluation des Politiques Publiques, et Mme Ghita Mezzour, Ministre déléguée auprès du Chef du Gouvernement chargée de la Transition Numérique et de la Réforme de l'Administration, ont co-présidé la réunion de lancement de l'étude sur la simplification et l'optimisation des parcours de l'investisseur.

Conformément aux Hautes Orientations de Sa Majesté Le Roi que Dieu L'assiste, cette initiative marque l'engagement résolu du Gouvernement à répondre efficacement aux attentes des investisseurs pour *“lever les obstacles qui continuent d'entraver une relance effective de l'investissement national”* (Extrait du discours de Sa Majesté le Roi Mohammed VI que Dieu L'assite au Parlement à l'occasion de l'ouverture de la 1ère session de la 2<sup>ème</sup> année législative de la 11<sup>ème</sup> législature).

Ce chantier stratégique, piloté conjointement par les deux ministères, en association avec les centres régionaux d'investissement et les différentes parties prenantes, vise à faciliter durablement l'acte d'investir et s'inscrit dans la mise en œuvre de la feuille de route pour l'amélioration du climat des affaires 2023-2026, lancée en mars 2023 par Monsieur le Chef du Gouvernement. Il s'inscrit aussi dans le cadre de l'accompagnement du Ministère chargé de la Transition Numérique et de la Réforme de l'Administration des différentes administrations publiques dans le processus de simplification et digitalisation des parcours afin de mettre à la disposition des usagers, citoyens et entreprises, des services publics de qualité et qui répondent à leurs aspirations.

La finalité de cette étude est de simplifier les principales procédures administratives liées à l'acte d'investir, à travers une approche novatrice basée sur une logique de “parcours de bout en bout”, en s'appuyant notamment sur la digitalisation et l'interopérabilité des systèmes d'information des différentes administrations

Lors de cette réunion, l'accent a été mis sur la priorisation d'une quinzaine de parcours prioritaires, comme par exemple celui pour réaliser un projet d'investissement dans l'hôtellerie ou pour un projet d'unité de fabrication dans l'industrie. Cette priorisation dans le choix des parcours sera basée sur leur impact en termes de création d'emplois et de récurrence du parcours par région.

Pour assurer une convergence efficace sur ce chantier stratégique du climat des affaires et une bonne intégration avec les autres chantiers e-gov portés par le département de la transition numérique, une convention de partenariat entre le Ministère de l'Investissement, de la Convergence et de l'Évaluation des Politiques Publiques, et le Ministère de la Transition numérique et de la Réforme de l'Administration a par ailleurs été signée à l'occasion de cette réunion de lancement.